



# Jours de prière avec le frère Polycarpe



**Mai 2018**

## Le Frère Polycarpe et le chapitre général\*

- 1.- « Notre congrégation a été soumise à de si grandes épreuves qu'elle aurait déjà plusieurs fois cessé d'exister, si elle n'avait pas été soutenue par des vues toutes particulières de la Providence.»
- 2.- «Notre fondateur nous fut ravi au moment où nous avons le plus besoin d'appui. Après cette irréparable perte de celui qui était notre père, l'institut fut encore ballotté de bien des manières jusqu'en 1840, époque où ses membres commencèrent à réparer leurs pertes et à se multiplier.»
- 3.- « En arrêtant nos regards sur le temps qui s'est écoulé depuis 1840, nous n'avons qu'à rendre grâce à Dieu de l'accroissement sensible qui s'est opéré dans notre institut.»
- 4.- « Sachons bien que le nombre seul ne fait pas la force, ni la prospérité d'une congrégation, mais bien l'esprit religieux, la régularité et la ferveur de ses membres.»
- 5.- «Un frère n'est bon religieux que par le parfait accomplissement des devoirs de son état. Mais, comme on ne peut marcher sûrement sans bien connaître la voie que l'on a à suivre, on ne saurait guère non plus pratiquer les devoirs de son état sans que les règles qui fixent ces devoirs soient bien établies et bien arrêtées.»
- 6.- «Je vois que nous sommes nombreux, et que des mesures provisoires font naître des abus propres à nuire à l'avenir de l'institut, propres même à paralyser le bien qu'il est appelé à faire. Nous désirons tous voir de l'unité dans la direction de la congrégation et des établissements et dans la manière d'enseigner.»
- 7.- «Voyons consciencieusement ce que Dieu et sa gloire demandent de nous. Invoquons les lumières du Saint-Esprit avant tout et faisons une sainte violence au Ciel pour qu'il nous éclaire et nous donne la force d'accomplir tout ce que l'institut est en droit d'attendre de nous.»
- 8.- « Plusieurs d'entre nous parlent d'une démission sous prétexte qu'ils sont incapables de remplir leur charge; mais rappelons-nous que tous les instruments sont bons entre les mains du Seigneur, pourvu qu'ils soient humbles et qu'ils sachent prier.»
- 9.- «N'ayons qu'un cœur et qu'une âme, qu'un même désir et qu'une même volonté et nos efforts ne seront pas stériles.»

*\*Exhortation aux membres de l'assemblée capitulaire, 16 août 1856,  
Héritage*